

Les enfants en dehors de l'école : l'école obligatoire une solution ?

Résumé

Suite à l'adoption des objectifs du cadre de Dakar en 2000, la Côte d'Ivoire a mis en œuvre plusieurs actions visant leur atteinte. Cependant, en 2015, à l'orée du bilan mondial sur l'éducation pour tous, les progrès attendus ne sont pas réalisés. Le système éducatif compte encore de nombreux enfants déscolarisés. En raison de la forte présence d'enfants hors du système scolaire dans la population ivoirienne, le gouvernement ivoirien a adopté en 2015, une loi décrétant la scolarisation obligatoire de tous les enfants ayant entre 6 et 16 ans.

Les données utilisées dans cette étude sont issues de l'enquête sur les enfants et adolescents hors du système scolaire. Elles révèlent que 65,6% de la population qui devrait être scolarisée ne l'est pas. L'analyse économétrique a révélé que la probabilité pour un enfant d'être hors du système scolaire est influencée par les caractéristiques démographiques des EHSS ainsi que celles de leurs parents ou tuteurs. Il est question dans cet article de ressortir les facteurs entravant la scolarisation des enfants puis d'analyser la possibilité pour l'école obligatoire d'en être la solution. En définitive, l'école obligatoire n'est qu'un tremplin pour atteindre l'école pour tous. Elle doit être accompagnée de mesures pertinentes et adaptées pour assurer la scolarisation pour tous.

Mots clés : non – scolarisation ; école obligatoire ; EHSS

Children out of school: is compulsory education a solution?

Abstract

Following the adoption of the objectives of Dakar Framework in 2000, Côte d'Ivoire has implemented several actions to achieve them. However, in 2015, at the dawn of the global assessment on education for all, the expected progress is not made. The education system still has many school children. Thanks to the strong presence of children out of school in the Ivorian population, the Ivorian government adopted in 2015 a law decreeing compulsory schooling for all children between 6 and 16.

The data used in this study come from the out of school children and teenagers survey. They reveal that 65,6% of the population whom should be into school system are not. The econometric analysis revealed that the probability of a child being out of school is influenced by their demographics characteristics and those of their parents or guardians. This article is about the highlighting of the factors hindering the schooling of children and the analysis of the possibility of compulsory schooling to be the solution. Ultimately, compulsory education is only a stepping stone to reach the school for all. It must be accompanied by relevant and adapted measures to provide schooling for all.

Keywords: Non - schooling ; compulsory education ; EHSS

Table des matières

Résumé	1
Abstract.....	1
Table des matières.....	2
Introduction	3
1. Revue de littérature.....	3
2. Les données	4
3. Méthodologie.....	4
4. Résultats.....	5
4.1. Aperçu global de la situation	5
4.2. Résultats économétriques	10
5. Discussion.....	12
Conclusion.....	12
Références bibliographiques	13
Annexe	14

Introduction

Au début du deuxième millénaire, en raison de la gangrène que subissait le système scolaire, 164 pays se sont réunis à Dakar, lors du forum mondial sur l'éducation. Au cours de ce forum, certains objectifs ont été adoptés, tous formulés autour de l'Ecole Pour Tous (EPT). En consentant aux objectifs de l'EPT, la Côte d'Ivoire s'est engagée, comme tous les 163 autres pays présents au forum, à « *Faire en sorte que d'ici 2015 tous les enfants, notamment les filles, les enfants en difficulté et ceux appartenant à des minorités ethniques, aient la possibilité d'accéder à un enseignement primaire obligatoire et gratuit de qualité et de le suivre jusqu'à son terme* » (UNESCO, 2000). Cependant, deux années seulement après le forum, une longue crise politique survient. Elle a affecté tous les secteurs, et ralenti la mise en œuvre des politiques visant à atteindre les objectifs fixés dans le cadre d'action de Dakar. Toutefois, à partir de 2012, elle a pu élaborer un plan d'action EPT 2012 – 2020. Depuis lors, de nombreuses actions sont mises en œuvre notamment la consolidation des politiques nationales et sous sectorielles, la valorisation des initiatives communautaires, l'accroissement de l'offre éducative. Celles – ci ont permis de faire passer le taux brut de scolarisation d'une moyenne de 74 % en 2000/2001 à 83,8 % en 2010/2011 puis, à 94,7% en 2013/2014 ; soit un gain de 20 points de pourcentage dans l'enseignement primaire (MENET, 2014). Pour atteindre les cibles de l'EPT, le gouvernement ivoirien s'est donné comme vision la scolarisation obligatoire des enfants de 6 à 16 ans sur la période 2015 – 2025. Finalement, en Juillet 2015, l'école obligatoire pour tous les enfants de 6 à 16 ans a été déclarée et prend effet dès la rentrée scolaire 2015 – 2016. La revue documentaire sur la question des enfants hors du système scolaire a montré qu'à l'échelle du pays 1 123 674 enfants en âge d'être dans l'enseignement primaire en sont privés parce qu'ils n'y sont jamais entrés (1 037 492 enfants) ou en raison de leur sortie précoce du système (86 182 enfants).

Pourquoi sont – ils hors du système scolaire ? En quoi la scolarisation obligatoire peut – elle être une solution à la non scolarisation ?

Le présent papier est structuré en cinq sections. La première présente la revue de la littérature, la deuxième arbore la présentation des données utilisées pour l'étude. Dans la troisième section met en avant la méthodologie utilisée. La quatrième section présente les résultats empiriques obtenus. Enfin, la cinquième fait la conclusion.

1. Revue de littérature

La tendance actuelle dans le monde est à la scolarisation obligatoire pour les enfants. La tranche d'âge dans laquelle l'obligation est faite aux parents d'inscrire leurs enfants à l'école diffère d'un pays à un autre. L'adoption de ce cadre est un concept qui date d'un nombre plus ou moins élevé selon le pays dans lequel on se situe. Des auteurs ont étudié l'impact de cette mesure sur la non scolarisation des enfants. Selon l'OIT (2007), l'enseignement obligatoire, gratuit et réglementé est un préalable à la réalisation de l'enseignement primaire universel, pour tous les enfants, filles comme garçons.

Dans un rapport publié en 2011, l'UNESCO-ISU démontre que le fait de décréter une loi en faveur de la scolarisation obligatoire des enfants ne permet pas d'endiguer le phénomène de la non scolarisation. En effet, il indique que 80% des enfants vivent dans des pays où la scolarisation est obligatoire. Malgré cela, 50% de ces enfants vivent dans des pays où les taux de scolarisation n'atteignent pas 100%.

2. Les données

Les données utilisées dans cette étude sont issues de l'enquête sur les Enfants et Adolescents Hors du Système Scolaire. Réalisée en Juin 2015, elle a été financée par l'UNICEF et exécutée par l'ENSEA avec l'appui du ministère de l'éducation nationale et de l'enseignement technique. Le processus de collecte de données s'est réalisé en deux phases ; une phase de collecte de données qualitative et une autre quantitative. La collecte qualitative s'est faite essentiellement au travers d'entretiens et de focus groups. Ainsi, tous les acteurs du domaine ont été interrogés. Il s'agit des élus locaux, des Directeurs Régionaux de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique (DRENET), des leaders d'opinion, des responsables de COGES. Les focus groups, ont quant à eux, ciblé les enfants non scolarisés et les enseignants. Pour ce qui concerne la réalisation de l'enquête quantitative, le territoire ivoirien a été subdivisé en sept régions géolinguistiques. Dans chacune d'elles, un sondage stratifié à deux degrés a été réalisé. Les strates sont constituées par le milieu urbain et le milieu rural de chacune des sept régions géolinguistiques. Au premier degré, les zones de dénombrement ont été tirées. Au second degré, les ménages ont été tirés. Puis dans ces ménages, il s'est agi de repérer les enfants hors du système scolaire après avoir pris les caractéristiques du ménage. Pour ce faire, deux questionnaires ont été utilisés : un questionnaire ménage et un questionnaire enfant. Le questionnaire enfant est administré aux enfants, adolescents et jeunes, âgés de 3 à 24 ans non scolarisés vivant dans les ménages. La démarche utilisée est l'application d'un sondage stratifié à deux degrés. En raison de la forte présence de notre population cible dans ces communes, dans le district d'Abidjan, seules les communes d'Abobo, de Treichville, de Yopougon, et d'Adjamé sont considérées. Au total, 2 565 ménages ont été enquêtés avec environ 5 116 enfants et adolescents hors du système scolaire.

3. Méthodologie

Dans cette étude, il est question de ressortir les déterminants de la non scolarisation des enfants et adolescents. Pour ce faire, il sera réalisé un modèle logistique sur les données d'enquête recueillies. La modélisation logistique consiste à estimer l'effet des variables explicatives sur la probabilité de réalisation de l'évènement étudié.

Soit Y , la variable à expliquée. Pour l'individu i , la probabilité de réalisation de l'évènement étudié est donnée par la formule qui suit :

$$P_i = E(Y = 1 / X_i) = \frac{1}{1 + e^{-\beta X_i}} = \frac{e^{\beta X_i}}{1 + e^{\beta X_i}} \quad \text{où}$$

P_i désigne la probabilité de réalisation de l'évènement d'intérêt, X_i est la matrice des variables explicatives et β , le vecteur des paramètres. Y suit une distribution de Bernoulli, ce qui permet d'écrire :

$\frac{P_i}{1 - P_i} = e^{\beta X_i}$ où le rapport $\frac{P_i}{1 - P_i}$ est le ratio du risque de quitter le système scolaire. En prenant le logarithme népérien de ce rapport, on obtient le résultat suivant :

$$L_i = \ln\left(\frac{P_i}{1 - P_i}\right) = \beta X_i + u_i \quad \text{où } L_i \text{ désigne le logit.}$$

$L_i = \ln\left(\frac{P_i}{1 - P_i}\right) = \beta X_i + u_i = \beta_0 + \beta_1 X_{i1} + \beta_2 X_{i2} + \dots + \beta_k X_{ik} + u_i$ où k est le nombre de variables indépendantes.

La variable à modéliser est une variable qualitative binaire qui prend 1 si l'enfant est hors du système scolaire et 0 sinon. Sont considérés comme enfants et adolescents hors du système scolaire, toute personne ayant entre 3 et 24 ans qui n'est pas scolarisé au moment de l'enquête. En d'autres mots, toute personne dans cette tranche d'âge qui n'a jamais été scolarisée ou qui l'a été, mais a abandonné est hors du système scolaire. Néanmoins, la

population cible de notre étude est celle des enfants de 6 – 16 ans. Toutefois, en raison de la spécificité du phénomène dans chaque groupe d'âge scolaire (6 – 11 ans et 12 – 15 ans), trois relations ont été estimées : une première pour les enfants de 6 – 11 ans, une deuxième pour les 12 – 15 ans et une troisième pour la population de 6 – 16 ans. Dans chacune d'elles, les variables explicatives correspondent à celles qui pourraient éventuellement influencer sur la probabilité de non scolarisation de l'individu selon son groupe².

Après avoir testé le lien qui existe entre les variables explicatives sélectionnées et la variable dépendante, le modèle est réalisé et les tests de bon ajustement des données au modèle sont réalisés.

4. Résultats

4.1. Aperçu global de la situation

Le profil des EHSS

La Côte d'Ivoire est dotée d'une importante population jeune. Selon les résultats de l'enquête sur les EHSS, la population âgée de 3 à 24 ans représente plus de la moitié de la population (56,8%). Elle est majoritairement dominée par les EHSS. En fait, dans cette population, 2 enfants sur 3 (soit 65,6%) sont hors du système scolaire. On les différencie selon qu'ils n'aient jamais eu accès à l'école, ou qu'ils aient été déjà scolarisés, mais ont abandonné l'école.

Au total, 6 061 161 personnes ayant entre 3 et 24 ans sont hors du système scolaire en 2015. Cet effectif s'élève à 3 845 805 en milieu rural contre 2 215 356 en milieu urbain. Une analyse faite par genre indique que le phénomène de la non-scolarisation des enfants en âge d'aller à l'école touche majoritairement les filles, 54 EHSS sur 100 sont de sexe féminin.

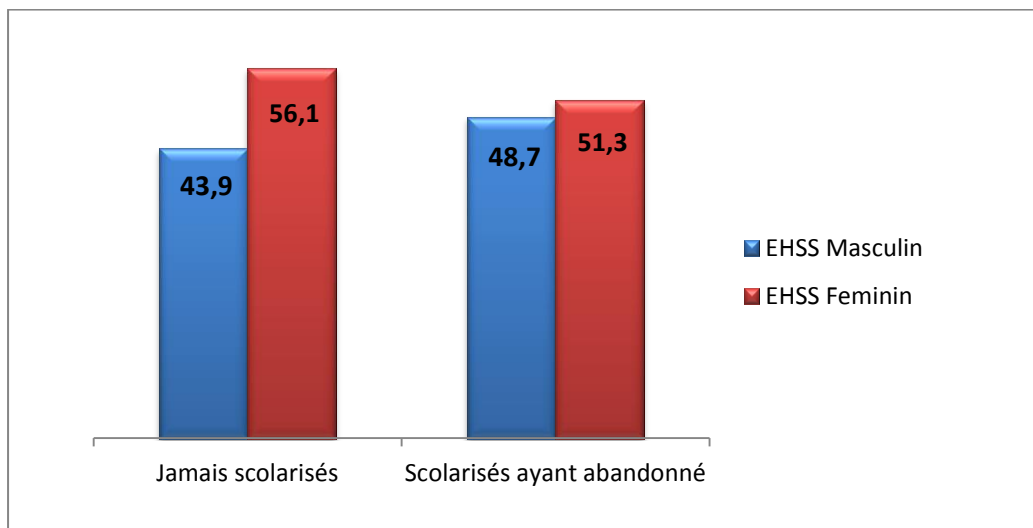
Tableau 1 : Répartition des EHSS par sexe

Sexe	Effectif	%)
Masculin	2 771 770	45,7
Féminin	3 289 391	54,3
Total	6 061 161	100,0

Source : Etude EHSS 2015, ENSEA/MENET/UNICEF

En analysant par genre et par statut de scolarisation, il ressort que les filles sont plus nombreuses aussi bien dans la population jamais scolarisée que dans la population scolarisée ayant abandonné. Toutefois, l'écart entre sexe chez les personnes ayant abandonné est plus grande que celui chez celles qui ont abandonné. L'accès à la première scolarisation est donc moins fréquent chez les filles par rapport aux garçons.

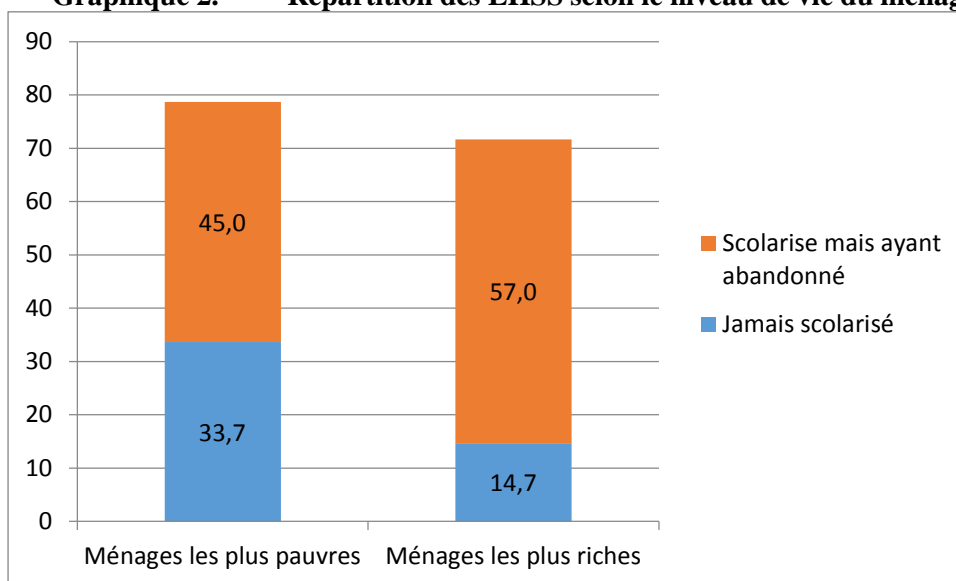
Graphique 1. Répartition des EHSS selon le statut de scolarisation et le sexe en %



Source : Etude EHSS 2015, ENSEA/MENET/UNICEF

Les enfants non scolarisés vivent, en général, dans des ménages de grande taille. La taille moyenne est de 7 personnes avec un écart type de 3,13. Les parents ou tuteurs de ces EHSS sont, pour la plupart, occupés dans l'agriculture (38,5%), 7,9% font du commerce, 28,9% sont impliqués dans les activités de services telles que : femmes de ménage, gérant de cabine, chauffeur, mécanicien, couture et coiffure, etc. Tout ceci illustre les obstacles qui se posent aux parents pour l'investissement dans l'éducation scolaire de leurs enfants. Par ailleurs, les plus pauvres renferment le plus d'EHSS.

Graphique 2. Répartition des EHSS selon le niveau de vie du ménage



Source : Etude EHSS 2015, ENSEA/MENET/UNICEF

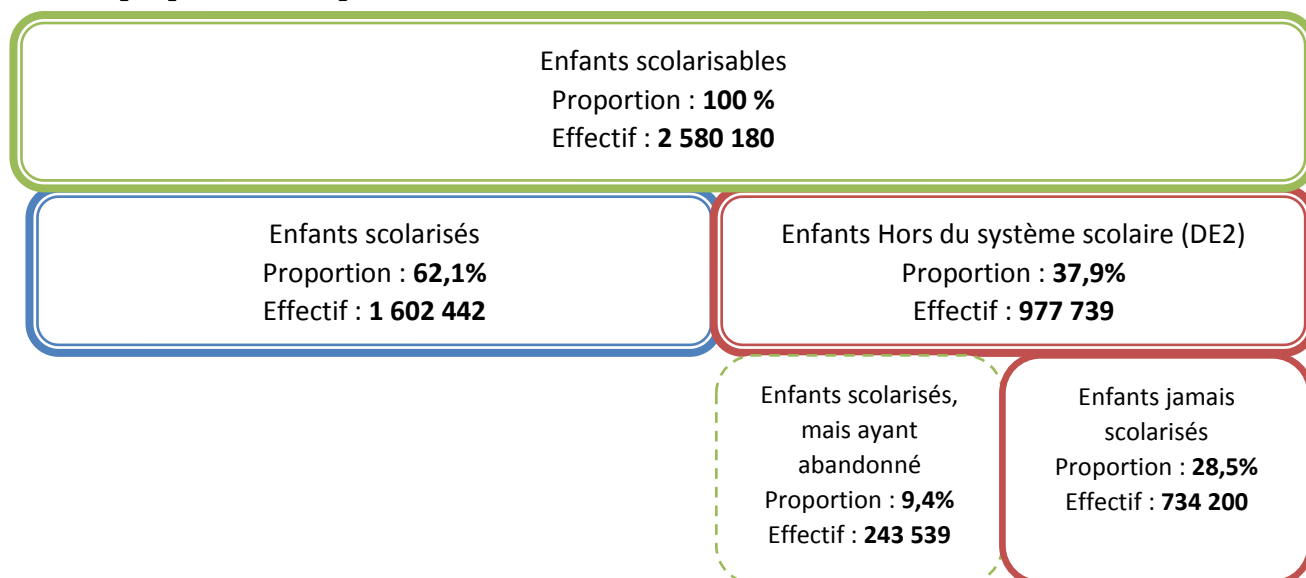
En outre, ces enfants hors du système scolaire ont, en général, leurs parents qui ont de faibles niveaux d'instruction. Cela est illustré dans le fait que 76 EHSS sur 100 ont leurs mères qui n'a aucun niveau d'instruction et 18 sur 100 ont leurs mères qui ont été au plus au primaire. La même tendance est quasiment observée pour les pères. Environ 7 EHSS sur 10 ont leur père qui n'a aucun niveau d'instruction et 17 EHSS sur 100 ont leur père qui n'a atteint que le

primaire. N'étant pas scolarisé, les enfants et adolescents hors du système scolaire s'adonnent à des activités rémunératrice. La proportion de ces enfants et adolescents qui ont déclaré avoir travaillé au cours des douze derniers mois est non négligeable. Elle est de 64,7%. Ils exercent, pour la plupart, dans le commerce, dans l'agriculture ou accomplissent des tâches ménagères. Sont inclus dans les activités de commerces, les petits commerces (fruit, légumes, jus, riz, etc.) et aussi les métiers d'apprentissage tels que la couture, la coiffure, la menuiserie, la mécanique, la maçonnerie. Les filles quant à elles font des prestations de services auprès des ménages comme filles de ménage.

Les dimensions d'exclusion

La deuxième dimension d'exclusion scolaire (DE2) concerne les enfants exclus du primaire. Il s'agit des enfants ayant l'âge d'aller au primaire, mais qui ne sont inscrits ni au primaire ni au secondaire. Pour le calcul de la proportion des enfants présents dans la deuxième dimension d'exclusion, on utilise le nombre d'enfants de 6 – 11 ans hors du système éducatif sur le nombre total des enfants de 6 – 11 ans. Ce taux vaut 37,9% au niveau national. Dans cet effectif, se trouve les enfants qui n'ont jamais été à l'école et ceux qui y ont été, mais ont abandonné.

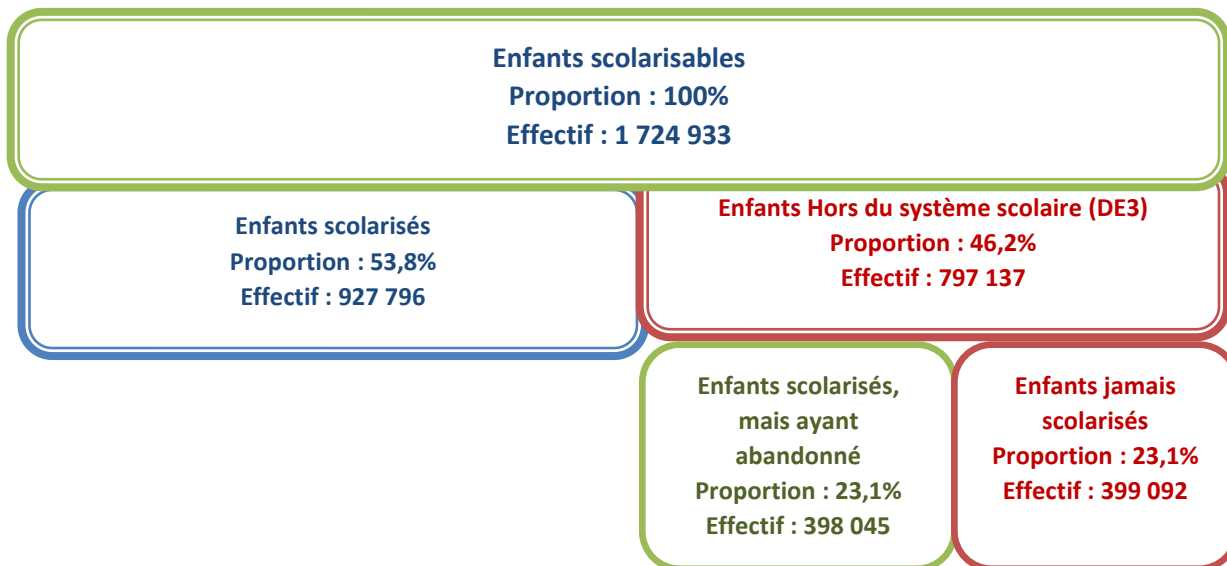
Graphique 3. Répartition des enfants de 6 – 11 ans selon leur statut de scolarisation



Source : Etude EHSS 2015, ENSEA, MENET, UNICEF

Les enfants concernés par la dimension 3 du phénomène d'exclusion scolaire sont les enfants exclus au 1^{er} cycle du secondaire. Autrement, il s'agit des enfants ayant l'âge d'aller au 1^{er} cycle du secondaire, mais qui ne sont inscrits ni au primaire ni au secondaire. La tranche d'âge concernée est celle de 12 à 15 ans. La proportion d'EHSS dans ce groupe d'âge est de 46,2%. En fait, 23,1% EHSS de cette catégorie d'âge n'ont jamais fréquenté et une part égale a été scolarisée, mais a abandonné les études. En se basant sur la définition de l'âge d'inflexion et sur sa valeur, les enfants jamais scolarisés de 12 – 15 ans ne pourront certainement plus accéder à l'école formelle. En fait, après 9 ans, la probabilité d'accéder à l'école devient insignifiante de sorte que les enfants jamais scolarisés ayant plus de 9 ans voient leur chance d'entrer à l'école devenir très faible.

Graphique 4. Parcours scolaire des enfants de 12 – 15 ans



Source : EHSS 2015, ENSEA, MENET, UNICEF

La quatrième dimension d'exclusion (DE4) concerne le risque d'exclusion au primaire. En effet, les enfants encore scolarisés au primaire, quel que soit leur âge, sont exposés au risque d'exclusion. En d'autres mots, certains risquent de ne jamais franchir le cap du premier cycle du secondaire. Il s'agit donc d'estimer, pour les enfants actuellement scolarisés au primaire, la proportion qui risque l'abandon au primaire.

La méthode d'estimation s'appuie sur la proportion des jeunes de 23 – 24 ans qui ont abandonné l'école au primaire et de l'effectif des élèves inscrits au primaire durant la période d'enquête. Le mode de calcul consiste à faire le produit de la proportion des jeunes qui ont abandonné le primaire parmi les jeunes de 23 – 24 ans et de l'effectif de l'ensemble des enfants qui sont actuellement inscrits au primaire.

Ainsi, la proportion d'élèves qui ont abandonné le primaire parmi les jeunes de 23 – 24 ans vaut 31,3 %.

Tableau 2 : Répartition des enfants par sexe selon le risque d'exclusion au primaire

Sexe	DE4			
		Ne présente pas un risque d'exclusion	Présente un risque d'exclusion	Total
Masculin	Effectif	909 208	281 678	1 190 886
	%	76,3	23,7	100
Féminin	Effectif	684 426	379 828	1 064 254
	%	64,3	35,7	100
Ensemble	Effectif	1 549 317	705 823	2 255 140
	%	68,7%	31,3	100

Source : Etude EHSS 2015, ENSEA / MENET / UNICEF

La cinquième dimension d'exclusion (DE5) représente le risque d'exclusion au premier cycle du secondaire. Il s'agit des enfants qui sont scolarisé au premier cycle, mais qui risquent de

ne pas mener ce cycle à son terme. ¹Pour déterminer la proportion d'enfants qui risquent l'exclusion au premier cycle du secondaire, on utilise la proportion des jeunes de 23 – 24 ans ayant abandonné au premier cycle du secondaire dans la population totale des jeunes de 23 – 24 ans. Cette proportion est inférée à l'effectif des enfants actuellement inscrits au premier cycle du secondaire. L'effectif trouvé correspond à l'effectif des enfants qui vont éventuellement abandonner au premier cycle du secondaire.

Contrairement à la dimension 4, les résultats obtenus pour la dimension d'exclusion 5 montrent que les garçons sont plus exposés au risque d'abandon au premier cycle du secondaire comparativement aux filles. Par conséquent, le risque majeur pour la scolarisation des filles se situe au niveau primaire. Une fois ce cycle achevé, le risque baisse tandis que chez le garçon, c'est la tendance inverse qui est observée.

Tableau 3 : Répartition des enfants selon le risque d'exclusion au premier cycle du secondaire

Sexe		DE5		
		Ne présente pas un risque d'exclusion	Présente un risque d'exclusion	Total
Masculin	Effectif	254 176	111 601	365 777
	%	69,5	30,5	100
Féminin	Effectif	258 799	34 703	293 502
	%	88,2	11,8	100
Total	Effectif	535 862	123 416	659 278
	%	81,3	18,7	100

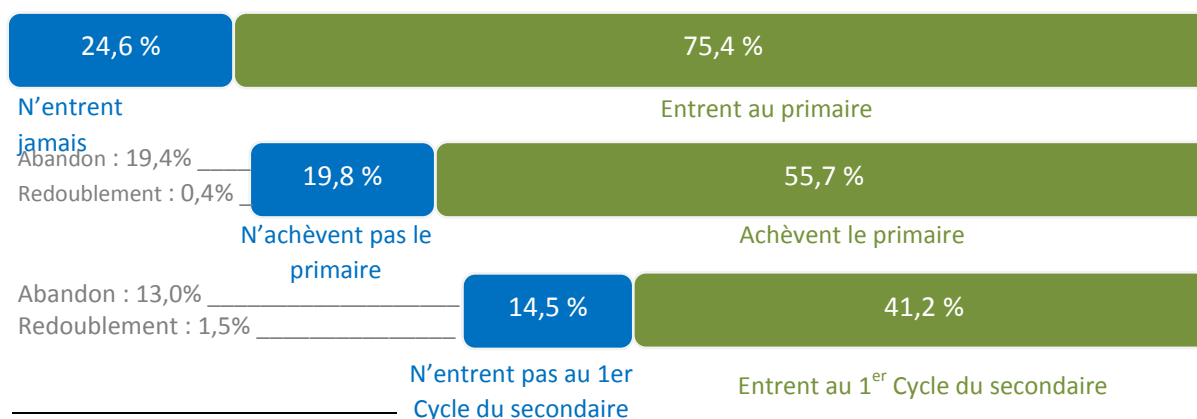
et le sexe

Source : Etude EHSS 2015, ENSEA / MENET / UNICEF

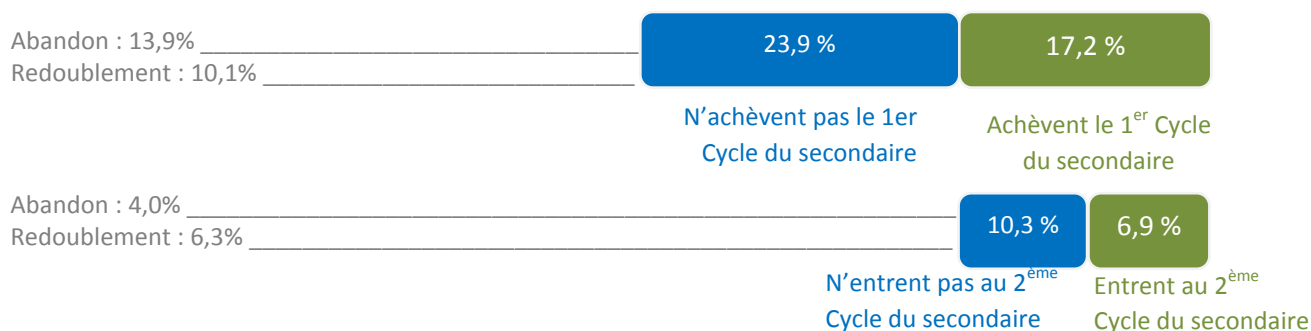
Le parcours scolaire

Si les conditions actuelles d'éducation persistent, une cohorte d'enfants qui entrent la classe d'âge scolaire, c'est-à-dire qui atteint 6 ans, aura le parcours scolaire suivant :

Graphique 5. : Parcours scolaire des enfants en âge d'aller à l'école



¹ La méthodologie de calcul des proportions de DE2, DE3, DE4 et DE5 est donnée dans le rapport régional Afrique de l'Ouest et du Centre de l'UNICEF sur la non – scolarisation des enfants (D'Aiglepiepierre et Simon, 2014)



Source : Etude EHSS 2015, ENSEA / MENET / UNICEF

Le commentaire qui en est fait est que 25 enfants en âge d'être scolarisé sur 100 n'entreront jamais à l'école. Pour ceux qui entreront à l'école (75,4 %), seulement, 55,7 % achèveront le primaire. Environ 2 élèves sur 10 inscrits n'achèveront pas le primaire pour cause d'abandon dans 19,4 % des cas. Parmi ceux qui achèvent le primaire, 41,2 % parviennent à entrer au premier cycle du secondaire, mais seulement 17,2 % d'entre eux l'achèvent. 23,9 % n'achèvent pas le premier cycle du secondaire aussi bien pour des motifs d'abandon que de redoublement qui sont à part presque identique. On enregistre seulement 6,9 % des enfants qui entrent au second cycle du secondaire après l'achèvement du premier cycle. La déperdition enregistrée entre l'entrée au premier cycle et celle du second cycle est très élevée soit 34,3 %. La déperdition globale est de 93,1 % montrant ainsi le nombre élevé d'enfants hors du système éducatif.

4.2. Résultats économétriques

Les enfants de 6 – 11 ans

La propension d'un enfant de 6 – 11 ans à être hors du système scolaire est influencée par Le niveau de vie du ménage, le sexe de l'enfant, sa région géolinguistique, la classe d'âge du chef de ménage et le fait que la mère du foyer auquel appartient l'enfant soit scolarisée. Par ailleurs, un enfant d'âge primaire issu d'une famille pauvre a une probabilité plus grande d'être hors du système scolaire qu'un enfant du même âge venant d'une famille riche. Ces enfants ont 2 fois plus de risque d'être hors du système scolaire.

De même, la probabilité d'être hors du système scolaire pour une fille 6 – 11 ans est plus grande que celle d'un garçon du même âge.

Par rapport aux enfants qui vivent au Nord, ceux qui vivent dans les autres régions géolinguistiques, notamment le Sud – Ouest, le Centre, le Centre – Est et Abidjan, ont un risque plus faible d'être hors du système scolaire. Les enfants de 6 – 11 ans vivant dans ces dernières ont respectivement 0,64, 0,61, 0,24 et 0,31 fois moins de risque d'être hors du système scolaire.

Lorsque l'enfant vit dans un ménage dont le chef a plus de 56 ans, il a un risque plus faible d'être hors du système qu'un enfant du même âge vivant dans un ménage dont l'âge du chef varie entre 35 et 44 ans. Il a 0,65 moins de risque d'être hors du système scolaire.

En outre, un enfant vivant dans un foyer dans lequel la mère est alphabétisée est moins exposé (0,54 fois) à l'exclusion du système scolaire par rapport à un enfant vivant dans un foyer dont la mère est analphabète.

Les enfants de 12 – 15 ans

Un enfant de 12 – 15 ans vivant dans un ménage à faible revenu a une probabilité plus grande d'être non – scolarisé comparativement à un enfant vivant dans un ménage à haut revenu. Comparativement aux enfants de 6 – 11 ans (âge primaire), ils ont 3,3 fois plus de risque d'être hors du système scolaire.

Pour un enfant de 12 – 15 ans, vivre en milieu rural accroît son risque d'être déscolarisé comparativement au fait de vivre en milieu urbain. Le risque, pour un enfant de 12 – 15 ans vivant en milieu rural, d'être hors du système scolaire est 2 fois plus élevé.

Les enfants de 12 – 15 ans vivant au Centre – Est ont une probabilité plus faible (0,4 fois moins élevé que celle des enfants du Nord) d'être déscolarisés que ceux vivant au Nord.

Le statut d'emploi du chef de ménage influence la décision du chef de ménage de scolariser l'enfant. Ainsi, un enfant de 12 – 15 ans aura une chance plus grande (2,13) d'être scolarisé si son chef de ménage fait partie de la population active occupée par rapport à un enfant issu d'un ménage dont le chef n'exerce aucune activité rémunératrice régulière.

Un enfant a d'autant plus de chance d'être scolarisé que sa mère a un niveau d'instruction élevé. La probabilité d'être non scolarisé est 0,52 fois moins grande lorsque la mère a atteint le primaire et 0,24 fois moins grande lorsqu'elle a atteint le secondaire ou le supérieur.

Un enfant de 12 – 15 ans vivant dans un ménage dont le chef a plus de 56 ans a plus de risque d'être hors du système scolaire comparativement à un enfant vivant dans un ménage dont le chef a entre 35 et 44 ans.

Les enfants et adolescents de 6 – 16 ans

Le niveau de vie du ménage, le milieu de résidence, la présence d'enfants âgés de moins de 5 ans, la région géolinguistique, la présence des parents dans le ménage, l'âge du chef de ménage ainsi que le fait que la mère du foyer soit alphabétisée sont des facteurs qui impactent la scolarisation ou non de l'enfant dont l'âge est compris entre 6 et 16 ans.

Un enfant de 6 – 16 ans issu d'un ménage pauvre a une probabilité plus grande d'être exclu par rapport à un enfant issu d'un ménage riche. Cette probabilité vaut 1,55 fois celle des enfants et adolescents issus de ménages les plus riches. De même, un enfant vivant en milieu rural se verra davantage avec une plus grande probabilité d'exclusion (1,64 fois) qu'un enfant vivant en milieu urbain.

Les enfants de 6 – 16 ans issus de ménages comprenant un enfant de moins de 5 ans ont une faible probabilité d'être non scolarisés comparativement aux enfants vivant dans des ménages où il n'y a pas d'enfants de moins de 5 ans. Cela peut s'expliquer par le fait que les ménages contenant des enfants de moins de 5 ans dans lesquels vivent

Comparativement à un enfant vivant au Nord, un enfant vivant au Sud – Ouest a une probabilité moins grande d'être non scolarisé. Il en est de même pour les enfants de 6 – 16 ans vivant au Centre – Est.

Lorsqu'un enfant de 6 – 16 ans a l'un de ses parents ou même ses deux parents dans le ménage dans lequel il vit, sa probabilité d'être hors du système scolaire diminue comparativement à un enfant dont aucun parent ne vit dans le ménage.

Lorsque la mère du foyer est alphabétisée, l'enfant de 6 – 16 ans voit sa probabilité d'être hors du système scolaire diminué.

5. Discussions

Après avoir identifié les facteurs qui entravent la scolarisation, il convient d'analyser la possibilité pour l'école obligatoire d'en être l'ultime solution. Les enfants non scolarisés ayant une forte propension à être non scolarisés sont des enfants de sexe féminin, vivant en milieu rural, issus de famille pauvre, vivant dans des ménages contenant des enfants de moins de 5 ans, qui ne vivent pas avec leurs parents, vivant dans des ménages dont la mère est non – alphabétisée. Partant, une solution serait de faire obligation à toute personne ayant un individu dont l'âge est compris entre 6 et 16 ans de le scolariser.

Pourtant, avec l'instauration de la scolarisation obligatoire au Maroc depuis 1963, le taux de scolarisation dans l'enseignement primaire a connu une faible évolution passant de 38% pour l'année scolaire 1959-1960 à 87% à l'année scolaire 2003-2004 (Abderrahman Berrada Gouzi et Nouredine El Aoufi, 2008). Ce qui amène à souligner qu'une soixantaine d'années n'ont pas suffi à assurer une éducation primaire pour tous les enfants en âge de scolarisation. Cela fait plusieurs années que la scolarisation dans une tranche d'âge est obligatoire dans de nombreux pays. Certains ont réussi le pari de l'école pour tous, d'autre non. Mais l'accomplissement de cet objectif dans chacun de ces pays a un dénominateur commun : le temps. Il a fallu énormément de temps et un ancrage profond de ces pratiques dans les mœurs des populations.

Nishimura et al. (2005) a néanmoins mis en avant le fait que la scolarisation obligatoire doit être couplée à des mesures visant la gratuité effective de l'école. Selon lui, lorsque la contrainte de scolarisation légale est doublée d'une réduction, voire d'une suppression des frais de scolarité, les enfants ont plus de chance d'être scolarisés à l'âge prévu et d'achever leur scolarité dans le temps (Nishimura et al., 2005). L'école obligatoire est donc une solution partiellement adaptée à la problématique de la non scolarisation des enfants.

Conclusion

L'objectif principal de cette étude est d'apporter une réponse à la question de savoir si l'école obligatoire est une solution à la non – scolarisation. Pour ce faire, le phénomène a été, de prime abord, décrit. A la suite de la description, les facteurs explicatifs de la non scolarisation des enfants ont été ressortis afin d'analyser la perspective de l'école obligatoire comme solution à la non scolarisation. Les enfants et adolescents hors du système scolaire ont des caractéristiques qui les placent au cœur de la population vulnérable en matière de scolarisation. Ce sont en général des enfants issus de familles pauvres, des enfants vivant en campagne... des enfants qui par leur lien avec le chef de ménage sont relégués au second rang lorsqu'il s'agit de scolarisation.

Faire obligation à tous les parents de scolariser leurs enfants pourrait être une solution. Cependant, cette mesure doit être associée à la vulgarisation des centres de formation aux métiers pour les enfants dont l'âge est déjà avancé. Il faut également que les enfants soient orientés dès le premier cycle du secondaire en fonction de leur capacité cognitive, ne pouvant pas tous atteindre le supérieur. Des mesures novatrices doivent être mises en place de sorte à répondre à la demande spécifique de main d'œuvre qui est faite sur le marché de l'emploi. Par ailleurs, les formations dispensées dans les centres de formations au métier doivent être régulièrement actualisées et réorienter de manière à anticiper les besoins futurs en mains d'œuvre.

Références bibliographiques

Abderrahman Berrada Gouzi et Noureddine El Aoufi (2008), La non scolarisation au Maroc : Une analyse en termes de coût d'opportunité, UNICEF, Maroc

Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Technique (2014), Examen national 2015 de l'Éducation pour tous : Côte d'Ivoire, Côte d'Ivoire

Nishimura et al. (2005), "Impacts of the universal primary education policy on educational attainment and private costs in rural Uganda". International Journal of Educational Development, Vol. 28, No. 2, pp. 161-75.

OIT (2007), l'égalité homes – femmes au cœur du travail décent, Suisse

UNESCO (2000), Cadre d'action de Dakar, L'éducation pour tous: tenir nos engagements collectifs, Edition UNESCO, France

UNESCO et UNICEF (2014), Rapport régional Afrique de l'Ouest et du Centre

UNESCO, Banque Mondiale et UNICEF (2014), Guide méthodologique pour l'analyse sectorielle de l'éducation : Analyse sur l'ensemble du système avec un accent sur les enseignements primaire et secondaire

UNESCO-ISU (2001), Recueil de données mondiales sur l'éducation 2011 : Statistiques comparées sur l'éducation dans le monde, Canada

Annexe

Annexe 1 : Déterminants de la non scolarisation des enfants au primaire

VARIABLES explicatives	Odds Ratio	Effets marginaux
Référence : 40 % les plus riches		
60 % les plus pauvres	199%***	15%***
Référence : Milieu urbain		
Rural	120%	4%
Référence : L'enfant est un garçon		
L'enfant est une fille	141%***	8%***
Référence : l'enfant n'est pas l'enfant biologique du chef de ménage		
L'enfant est l'enfant biologique du chef de ménage	64%	-10%
Référence : Nord		
Nord-Est	145%	9%
Sud sans Abidjan	87%	-3%
Sud-Ouest	64%***	-10%***
Centre	61%***	-10%***
Centre-Est	24%***	-25%***
Centre-Ouest	78%	-5%
Abidjan	31%***	-22%***
Référence : Tous les deux parents sont en vie		
Décès d'au moins un parent	82%	-4%
Référence : Aucun parent ne vit dans le ménage		
L'un des parents	70%	-8%
Les deux parents	59%	-12%
Référence : Le chef de ménage est un homme		
Le chef de ménage est une femme	90%	-2%
Référence : Le chef de ménage a entre 35 et 44 ans		
Le chef de ménage a moins de 35 ans	113%	3%
Le chef de ménage a entre 45 et 55 ans	112%	3%
Le chef de ménage a plus de 55 ans	65%***	-9%***
Référence : Le chef de ménage n'est pas alphabétisé		
Le chef de ménage est alphabétisé	84%	-4%
Référence : La mère du foyer n'est pas alphabétisée		
La mère du foyer est alphabétisée	54%***	-13%***

Source : Etude EHSS 2015, ENSEA/MENET/UNICEF

Note : *** indique que le coefficient de cette variable est significative au seuil de 5%

Annexe 2 : Déterminants de la non scolarisation des adolescents au premier cycle du secondaire

Variables explicatives	Odds Ratio	Effets marginaux
Référence : 40 % les plus riches		
60 % les plus pauvres	332%***	27%***
Référence : Milieu urbain		
Rural	202%***	16%***
Référence : L'enfant est un garçon		
L'enfant est une fille	87%	-3%
Référence : l'enfant n'est pas l'enfant biologique du chef de ménage		
L'enfant est l'enfant biologique du chef de ménage	94%	-1%
Référence : Nord		
Nord-Est	64%	-10%
Sud sans Abidjan	98%	0%
Sud-Ouest	136%	7%
Centre	153%	10%
Centre-Est	40%***	-18%***
Centre-Ouest	145%	9%
Abidjan	65%	-9%
Référence : Le chef de ménage est occupé		
Le chef de ménage est non occupé	213%***	18%***
Référence : La mère n'a aucun niveau d'instruction		
Primaire	52%***	-14%***
Secondaire, Supérieur	24%***	-26%***
Référence : Tous les deux parents sont en vie		
Décès d'au moins un parent	102%	1%
Référence : Le chef de ménage est un homme		
Le chef de ménage est une femme	107%	2%
Référence : Le chef de ménage a entre 35 et 44 ans		
Le chef de ménage a moins de 35 ans	162%	12%
Le chef de ménage a entre 45 et 55 ans	94%	-1%
Le chef de ménage a plus de 55 ans	181%***	14%***

Source : Etude EHSS 2015, ENSEA/MENET/UNICEF

Note : *** indique que le coefficient de cette variable est significative au seuil de 5%

Annexe 3 : Déterminants de la non scolarisation des enfants et adolescents de 6 à 10 ans

Variables explicatives	Odds Ratio	Effets marginaux
Référence : 40 % les plus riches		
60 % les plus pauvres	155%***	10%***
Référence : Milieu urbain		
Milieu Rural	164%***	11%***
Référence : L'enfant est un garçon		
L'enfant est une fille	123%	4%
Référence : l'enfant n'est pas l'enfant biologique du chef de ménage		
L'enfant est l'enfant biologique du chef de ménage	73%	-7%
Référence : Il n'y a aucun enfant de moins de 5 ans dans le ménage		
Il y a au moins un enfant de moins de 5 ans dans le ménage	50%***	-16%***
Référence : Nord		
Nord-Est	138%	7%
Sud sans Abidjan	73%	-7%
Sud-Ouest	41%***	-18%***
Centre	80%	-5%
Centre-Est	33%***	-20%***
Centre-Ouest	66%	-9%
Abidjan	68%	-8%
Référence : Tous les deux parents sont en vie		
Décès d'au moins un parent	77%	-6%
Référence : Aucun parent ne vit dans le ménage		
L'un des parents	37%***	-19%***
Les deux parents	31%***	-26%***
Référence : Le chef de ménage est un homme		
Le chef de ménage est une femme	121%	4%
Référence : Le chef de ménage n'a aucun niveau d'instruction		
Primaire	156%	10%
Secondaire 1	128%	6%
Secondaire 2 et Supérieur	42%	-17%
Référence : Le chef de ménage a entre 35 et 44 ans		
Le chef de ménage a moins de 35 ans	93%	-2%
Le chef de ménage a entre 45 et 55 ans	69%***	-8%***
Le chef de ménage a plus de 55 ans	74%	-6%
Référence : Le chef de ménage n'est pas alphabétisé		
Le chef de ménage est alphabétisé	88%	-3%
Référence : La mère du foyer n'est pas alphabétisée		
La mère du foyer est alphabétisée	55%***	-13%***

Source : Etude EHSS 2015, ENSEA/MENET/UNICEF

Note : *** indique que le coefficient de cette variable est significative au seuil de 5%